# VILLE DE MONTBELIARD DEPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

# **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----

#### Séance du 18 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 8 décembre 2023.

#### **Etaient présents:**

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoints

Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, M. TAUSENDFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

#### Etaient excusées :

Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET Mme Marie-Rose GALMES avec pouvoir à Mme Evelyne PERRIOT Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER Mme Sidonie MARCHAL avec pouvoir à M. Eric LANÇON

## **Etaient absents:**

M. Gilles MAILLARD Mme Alixia BEAUTÉ

#### Secrétaire de séance :

M. Alexandre GAUTHIER

**OBJET** 

## **ECOLES – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Cette délibération a été affichée le : 19 décembre 2023

#### **DELIBERATION N° 2023-18.12-5**

#### **ECOLES – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

## **Monsieur Alexandre GAUTHIER expose:**

Quatre écoles communales sollicitent l'attribution d'une subvention dans le cadre du dispositif municipal d'aide aux projets pédagogiques innovants.

#### Ecole maternelle Jean Zay

Les enseignantes de l'école maternelle Jean Zay souhaitent mener avec leurs élèves un projet intitulé « *Découverte de la ferme* ».

A travers ce projet, elles souhaitent que leurs élèves :

- Découvrent les bases de la vie à la ferme, les différents types d'animaux ;
- Comprennent d'où vient la nourriture qu'ils consomment (les différentes étapes de la production alimentaire, de la ferme à la table familiale) ;
- Observent et décrivent plantes et animaux, développent une certaine curiosité pour le monde naturel et le milieu agricole ;
- Comprennent les besoins des animaux (alimentation, abri, exercice...) et développent leur sens des responsabilités en accueillant provisoirement des animaux dans les locaux de l'école ;
- Découvrent le cycle de vie des poules en observant le développement des œufs dans une couveuse ;
- Découvrent et maîtrise le champ lexical lié au fonctionnement d'une ferme (animaux, alimentation, outils...) ;
- Développent des compétences sociales (encourager la coopération, le partage et le travail en équipe tout au long du projet) ;
- Stimulent leur créativité à travers des productions en arts plastiques inspirés de la ferme.

Le projet, mené jusqu'à la fin de l'année scolaire, se déroulerait en classe - avec la lecture et l'étude d'ouvrages documentaires, l'accueil provisoire d'une couveuse et d'un lapin domestique ou encore la confection d'un goûter sur le thème des produits de la ferme - et s'achèverait par une visite de la ferme pédagogique de Bouxwiller.

Une exposition « *Découverte de la ferme* » serait proposée en fin d'année et serait inaugurée avec les familles et partenaires, les enfants ayant pour rôle de présenter l'exposition à leurs parents.

L'intérêt pédagogique du projet a été validé par M. ROCH, Inspecteur de circonscription. Le budget total s'élève à 1 686,00 € et l'école sollicite une subvention de 500 €, le solde étant pris en charge en mobilisant les crédits municipaux habituels, ainsi que la coopérative de l'école dans une moindre mesure.

#### Ecole maternelle Jean Moulin

Les enseignantes de l'école maternelle Jean Moulin souhaitent mener avec leurs élèves un projet intitulé *Arbre : entre art et nature*.

Ce projet doit permettre de développer les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle des élèves, à savoir les rencontres, les pratiques et les connaissances. Avec *Arbre : entre art et nature*, les élèves vont découvrir l'arbre au fil des saisons, sous différents angles :

- Scientifique, avec au moins une sortie par saison ;
- Artistique, avec l'intervention d'un plasticien pour la création d'une fresque collective. A partir de l'observation de l'arbre et de sa représentation dans diverses œuvres artistiques, les élèves expérimenteront et exploreront les matières, couleurs et textures ;
- Culturel, avec l'étude d'œuvre littéraires et artistiques ;
- Sportif, avec une sortie accrobranche en fin d'année scolaire :
- Et enfin musical, en étudiant un répertoire de chants, comptines et bruitages.

Parmi les objectifs pédagogiques visés par le projet, on peut citer :

- Reconnaitre et décrire les principales étapes du développement d'un végétal, dans une situation d'observation du réel ou sur des images ;
- Comprendre qu'un arbre est un être vivant et qu'il sert d'abri à de nombreux animaux, nommer les différentes parties de l'arbre ;
- Appréhender l'aspect cyclique des saisons ;
- Réaliser des compositions plastiques, seul ou en petits groupes, en choisissant et en combinant des matériaux, en réinvestissant des techniques ou des procédés :
- Mémoriser des textes, des comptines ;
- Fédérer les élèves de l'école autour d'un projet commun ;
- Construire une véritable co-éducation famille-école.

Le projet se déroulerait tout à la fois en classe et à l'extérieur (sortie à la Damassine, au Près la Rose, sortie accrobranche en fin d'année) et les parents seraient invités à différentes étapes du projet : participation aux sorties « *nature* », invitation aux différentes expositions et à un moment festif qui viendrait conclure l'année scolaire et le projet.

L'intérêt pédagogique du projet a été validé par M. ROCH, Inspecteur de circonscription. Le budget total s'élève à 723,20 € et l'école sollicite une subvention de 500 €, le solde étant pris en charge en mobilisant la coopérative scolaire.

## Ecole élémentaire du Petit-Chênois

Quatre enseignantes de l'école élémentaire du Petit-Chênois, qui toutes prennent en charge des élèves de CP, souhaitent mener avec leurs élèves un projet sur le thème des abeilles.

A travers ce projet, les enseignantes souhaitent que leurs élèves :

- Observent les abeilles dans le milieu naturel ;
- Découvrent la morphologie de cet insecte ;
- Connaissent le fonctionnement d'une ruche, l'organisation sociale des abeilles (le rôle de la reine, des ouvrières, leurs modes de communication...);
- Comprennent le rôle essentiel que les abeilles et autres insectes pollinisateurs jouent dans la nature;

- Réalisent une production artistique (dessins, arts plastiques...) mettant en exergue la morphologie des insectes volants (tête, thorax, abdomen, pattes, ailes);
- Découvrent ou redécouvrent les produits de la ruche et leurs utilisations (réalisation de recettes à base de miel, de bougies à base de cire...);
- Découvrent le métier d'apiculteur.

Le projet – qui débuterait en avril prochain et s'achèverait avec l'année scolaire - serait mené en classe, avec la lecture et l'étude d'ouvrages documentaires, mais également à l'extérieur de l'établissement, les enseignantes souhaitant notamment participer à une animation proposée par la Damassine, intitulée « Abeilles et compagnie », et rencontrer un apiculteur du Pays de Montbéliard.

Une intervenante artistique (<u>ateliers b'ARTnabée</u>) serait par ailleurs associée au projet, ainsi qu'un professeur du conservatoire, pour l'apprentissage de chants sur le thème des abeilles.

Enfin, les parents d'élèves seraient mobilisés pour l'encadrement des sorties, bien sûr, mais également pour la partie culinaire du projet.

L'intérêt pédagogique du projet a été validé par l'IEN de notre circonscription. Le budget total de l'action s'élève à 820,00 € et l'école sollicite une subvention de 500 €, le solde étant financé en mobilisant les crédits municipaux habituels.

#### Ecole élémentaire de la Prairie

Trois enseignants de l'école élémentaire de la Prairie souhaitent poursuivre le partenariat établi avec l'association Entreprises, Collectivités Territoriales et Insertion (ECTI), qui offre aux élèves, encadrés par les bénévoles de l'ECTI, l'occasion de fabriquer des objets permettant de mieux comprendre certains principes scientifiques et/ou physiques.

Avant la fin de l'année scolaire en cours, ces enseignants souhaitent que leurs élèves puissent fabriquer les objets suivants :

- Une voiture de course, à propulsion électrique (projet de l'enseignante et des 25 élèves de la classe de CE2/CM1 / apports théoriques sur l'énergie) ;
- Une horloge en bois (projet de l'enseignant et des 25 élèves de la classe de CM1/CM2 / apports théoriques sur l'électricité) ;
- Un jeu d'adresse dénommé « La maison hantée » qui permet d'apprendre, de manière ludique, comment fonctionne un circuit électrique (projet de l'enseignante et des 25 élèves de CE1/CE2 / apports théoriques sur l'électricité)

Chaque classe participerait à 3 séances pratiques, précédées d'une séance théorique en classe.

Ces projets permettraient aux élèves de pratiquer une démarche d'investigation, de manipuler, d'expérimenter, d'exercer leur habileté manuelle et d'acquérir de nouvelles connaissances.

Leurs réalisations seraient – comme chaque année – exposées lors de la fête de fin d'année organisée par l'école.

L'intérêt pédagogique du projet a été validé par l'IEN de notre circonscription. Le budget total s'élève à 1 033,14 € et l'école sollicite une subvention de 500 €, le solde étant pris en charge en mobilisant les crédits municipaux habituels ainsi que la coopérative scolaire, dans une moindre mesure.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal répond favorablement aux quatre demandes de subventions présentées par les écoles municipales et décide de voter les subventions suivantes :

- 500 € pour la coopérative de l'école maternelle Jean Zay,
- 500 € pour la coopérative de l'école maternelle Jean Moulin,
- 500 € pour la coopérative de l'école élémentaire du Petit Chênois,
- 500 € pour la coopérative de l'école élémentaire de la Prairie.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 32 Contre : 0 Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,

Jane Sielle Big

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 19 décembre 2023